



DES TERRAINS DE TENNIS tout neufs au Plessis-Robinson

En septembre, le Plessis-Robinson a inauguré ses nouveaux terrains de tennis couverts. Ce bâtiment entièrement recyclable est un savant mélange entre l'acier, l'aluminium et le bois.

Le Plessis-Robinson possédait 10 courts de tennis : 6 intérieurs et 4 extérieurs. En 2008, la bulle, qui recouvrait trois des terrains de tennis couverts de la ville, s'est déchirée. Ayant un important club de tennis, un millier d'adhérents, la municipalité a décidé de faire un effort pour améliorer cet équipement couvert, le procédé de la bulle posant de nombreux soucis.

Des problèmes avec la bulle

En hiver, le coût de fonctionnement était de 6 000 euros de gaz par semaine pour les trois courts couverts. De plus, en été, il était indispensable d'enlever cette bulle pour ne pas « étouffer » dessous.

Enfin, dès les premiers accros, des travaux de réfections étaient nécessaires. Le nouveau procédé devait donc être plus agréable et évidemment plus

solide. Le choix fut vite fait comme l'explique Stéphane Rivaud, responsable des sports de la ville: « Quatre ans plus tôt, le gymnase Henry Wallon avait été refait avec le procédé constructif du fabricant Walter, utilisé notamment dans le domaine industriel et il donnait une entière satisfaction. Nous avons donc décidé de faire de même pour les courts de tennis couverts ».

Ce procédé constructif a trois avantages importants : la rapidité de la construction, la diminution des coûts de fonctionnements et le prix de l'équipement s'avèrent moins chers qu'un bâtiment de construction traditionnelle.

L'importance du bois

En l'espace de trois mois, les trois sols d'origine ont été cassés pour être remplacés par une plate-forme recouverte d'un nouvel enrobé enduit

de résine de deux couleurs (bleu clair et bleu foncé) : « le green set ». Ce bâtiment, conçu d'une hauteur de 7,50 m pour être en conformité avec les recommandations de la Fédération Française de Tennis (FFT), est composé de poteaux périphériques en bois et de poteaux intérieurs en T offrant la prouesse technique d'un seul poteau séparant les courts d'où une fluidité visuelle exceptionnelle de l'espace de jeu et un esthétisme agréable.

L'équipement comporte trois avantages : sa rapidité de construction, une diminution des coûts de fonctionnements et un coût inférieur à un bâtiment de conception traditionnelle.

La périphérie de ce bâtiment est composée de bardage bois posé sur un bac acier jusqu'à 3 m, d'une toile tendue verticale blanche de 3 à 7,50 m comprenant des volets d'aération pour brasser l'air du volume utile et des extracteurs pour éviter l'humidité. Une double peau en toiture a également été posée pour canaliser les éventuelles eaux de condensation vers



les chéneaux extérieurs. Elle permet également de tempérer la chaleur. Ce type de bâtiment est plus performant en terme énergétique qu'une conception en bardage acier et plexiglas. Par ailleurs, les poteaux en bois avec la structure en acier est en parfaite harmonie avec la halle, accueillant elle aussi des courts de tennis.

La toile

La membrane de couverture est recouverte d'un vernis à base de téflon et de fluor, qui évite la stagnation des salissures en toiture.

La membrane synthétique est translucide, elle assure ainsi un éclairage zénithal homogène. La conception de ce bâtiment

fait bénéficier les joueurs d'une absence totale d'écho sonore, et assure un confort acoustique. En période ensoleillée, il n'y a pas besoin d'éclairage ce qui permet d'effectuer des économies d'énergie. La toile, garantie 10 ans, résiste aux ultra-violets et est 100 % recyclable. ■

EN BREF

Maître d'ouvrage :
Le Plessis-Robinson

Maître d'œuvre :
Osmose + l'architecte Philippe Bandilhon

Fournisseurs :

- mandataire : Walter SAS
- sols sportifs : EnviroSport

Travaux : 3 mois

Superficie : 1 944 m²

Coût : 784 800 euros HT

Subventions : en attente.

3 points à retenir :

- Une double peau en toiture a également été posée pour canaliser les éventuelles eaux de condensation vers les chéneaux extérieurs.
- Les poteaux en bois avec la charpente tridimensionnelle en aluminium est en parfaite harmonie avec la halle existante, accueillant elle aussi des courts de tennis.
- La toile est recouverte d'un vernis fluoré qui évite la stagnation des salissures en toiture.

1 - La conception de ce bâtiment fait bénéficier les joueurs d'une absence totale d'écho sonore, et assure un confort acoustique.

2 - La toile, garantie 10 ans, résiste aux ultra-violets et est 100 % recyclable.

3 - Ce bâtiment est composé de poteaux périphériques en bois et de poteaux intérieurs en T offrant la prouesse technique d'un seul poteau séparant les courts d'où une fluidité visuelle exceptionnelle.

4 et 5 - La hauteur du bâtiment est de 7,50 m pour être en conformité avec les recommandations de la Fédération Française de Tennis (FFT).